

GÉNÉRALITÉS			
Horaire :	Temps plein, 40 heures Horaire du mercredi au dimanche	Direction :	Services urbains
Supérieur immédiat :	Directeur du service	Période d'affichage :	31 mars au 30 avril 2025
DESCRIPTION SOMMAIRE			
Sous l'autorité du directeur des Services urbains, il exécute différentes tâches ou travaux qui lui sont confiés ou assignés, relatifs à des activités aux services municipaux.			
DESCRIPTION			
○ Effectue les travaux manuels liés aux parcs municipaux, aux travaux d'horticulture, aux opérations de la voirie, à l'entretien et la conciergerie des bâtiments, à l'entretien des terrains municipaux de même que des trottoirs et sentiers; ○ Assiste la personne qualifiée (P6B ou OPA) lors de la manipulation des valves pour l'ouverture de conduite d'eau et de borne-fontaine; ○ Conduit et utilise des véhicules tels que camionnettes, tracteurs, tondeuses, coupe-herbes et autres machines ou outils ne nécessitant pas un permis de conduire classe 3; ○ Voit à l'inspection de base de tous les véhicules mécaniques ou outils qu'il utilise dans le cadre de son travail; ○ Balaie les débris et nettoie les rues, les trottoirs; enlève la neige à l'aide d'un tracteur ou équipements manuels sur les propriétés publiques, autour des bornes incendie, etc.; ○ Déblaie les voies d'accès des bâtiments et propriétés publiques, épand manuellement des abrasifs sur les surfaces glacées; ○ Complète des rapports d'inspection journaliers, hebdomadaires et listes des tâches d'entretien; ○ Informe son supérieur sur l'état des terrains et des infrastructures; ○ Effectue des travaux d'entretien ménager des différents bâtiments, tels que : laver et balayer les salles, bureaux, toilettes, corridors, escaliers intérieurs et extérieurs ou tout espace qui requiert de l'entretien; ○ Fait des réparations mineures aux bâtiments; ○ Fait l'entretien extérieur des immeubles municipaux; ○ Fait l'entretien de certains équipements ou propriétés municipales (tonte de gazon, déneigements, arrosage de fleurs, lavage de véhicules, peinture, cirage de planchers, lavage de murs, etc.); ○ Utilise tout appareil électrique ou mécanique destiné aux tâches qu'il effectue; ○ Transporte et installe des estrades, des bandes de patinoires, des kiosques, des paniers à rebuts, des poteaux et des panneaux de signalisation, des appareils ou équipements de loisirs dans les parcs; ○ Effectue différents travaux de soudure ou coupe de métal; ○ Creuse des fossés, des tranchées et/ou les combles; ○ Répare ou refaçonne les regards d'égouts ou les puisards endommagés selon les instructions reçues; ○ Fait l'entretien des patinoires, du terrain de baseball, des terrains de soccer et de volleyball; ○ Voit à l'entretien des arbres, aménagements paysagers, végétaux et espaces verts de la municipalité; mets en terre les plantes, fleurs annuelles, vivaces, bulbes, arbres, arbustes, conifères et autres végétaux; ○ Voit au montage des salles aux fins d'activités; ○ S'assure du bon état de son véhicule ou appareil et effectue de menus travaux d'entretien : vérifie la batterie, le radiateur, les phares, les feux de signalisation, les freins, les pneus, rapporte toute défectuosité à son supérieur, ajoute de l'huile au besoin et fait le plein d'essence, lave le véhicule et veille à le maintenir propre; ○ À l'aide de l'épandeur d'abrasifs, épand du sel et/ou du sable dans les rues aux endroits désignés; ○ Fait le transport de diverses matières : asphalte, sable, gravier, sel, neige, terre, ferraille, débris, ordures, bois, branchages ou autres;			



CHAUFFEUR / MANOEUVRE

Poste régulier à temps complet

- Déblaie la chaussée de la neige qui l'obstrue au moyen d'un camion muni d'une charrue avec ou sans ailerons et épand simultanément du sel et/ou de la pierre dans les rues, spécialement dans les pentes et aux intersections; ramène la neige, selon la méthode préalablement déterminée avec un camion muni de chasse-neige, de façon à permettre le travail de la souffleuse;
- Remplis, s'il y a lieu, les formulaires requis dans l'exercice de ses fonctions et avise son supérieur de toute anomalie ou défectuosité;
- Apporte son aide aux collègues des différents services pour toute tâche selon ses habilités et connaissances;
- Collabore à différents dossiers spéciaux ponctuels selon la demande de son supérieur immédiat.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études secondaires;
- Un minimum de six (6) mois d'expériences dans le domaine;
- Détenir un permis de classe 3 valide **OU** s'engager à l'obtenir durant l'année suivant l'embauche
- Détenir une attestation sur la sécurité sur les chantiers serait un atout;
- Connaissance du milieu municipal serait un atout;
- Avoir du dynamisme, des habilités dans son travail et de l'autonomie;
- Avoir l'esprit d'équipe;
- Bonne condition physique.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Classe 4, selon la convention collective du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Saint-Polycarpe – CSN.

CANDIDATURE

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation.

Nous vous invitons à faire parvenir vos documents au plus tard le mercredi **30 avril 2025 à 12h** par courriel à l'adresse rh@stpolycarpe.ca. Ne pas oublier de mentionner dans l'objet : **Concours : Chauffeur / manoeuvre** pour lequel vous soumettez votre candidature.

La Municipalité remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.